



Massif des Aiguilles Rouges Vallée de Chamonix-Mont-Blanc



espace à protéger





Le Massif des Aiguilles Rouges

Situé en rive droite de l'Arve, le Massif des Aiguilles Rouges fait face au mont Blanc et domine fièrement la vallée de Chamonix. Large de 4 à 6 km, cette chaîne de montagne est ceinturée par Servoz et les Houches au sud-ouest, Vallorcine et la frontière Suisse au nord-est et les gorges de la Diosaz, très encaissées, au nord-ouest.

La crête principale du massif présente de nombreux sommets entre 2 300 et 3 000 m d'altitude. Le Brévent (2 525 m), l'Aiguille de la Glière (2 852 m), l'Aiguille du Belvédère (2 995 m), l'Aiguille de la Mesure (2 812 m) se succèdent et plus au nord, le mont Buet (3 096 m) et le Cheval Blanc (2 831 m) se partagent déjà avec le Massif du Haut-Giffre.





Les espèces et les habitats

Les étages de végétation étant très marqués, les paysages du Massif des Aiguilles Rouges sont d'une grande variété.

Jusqu'à 1 800 mètres d'altitude environ, à l'étage montagnard, les pentes sont composées de forêts de résineux (épicéas, mélèzes...) et de feuillus. Au-delà, à l'étage subalpin, les forêts laissent la place aux landes et aux pelouses et enfin, à l'étage alpin (vers 2 300 mètres) au monde minéral parsemé de lacs d'altitude et de quelques glaciers suspendus.

Le glacier de Tré le Eaux, les glaciers du Vallon de Bérard, le glacier de la Floria sont quelques-uns des derniers témoins de l'histoire glaciaire du massif qui en porte encore de nombreuses traces avec les roches moutonnées, striées, polies, les lacs résultant de surcreusement glaciaires (lac Blanc, lac des Chéserys...), les moraines et les cirques (Vallon de Bérard)...

Le Massif des Aiguilles Rouges présente une grande variété d'habitats, d'espèces animales et végétales, en voici quelques exemples :

1 Bouquetin des Alpes

2 Tétrasyre

3 Droséra

4 Chouette chevêchette

5 Loutre d'Europe

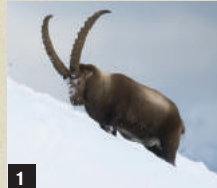
6 Saxifrage

7 Mélèze

8 Zone humide

9 Milieu rocheux

10 Milieux ouverts



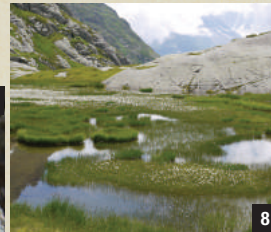
1



10



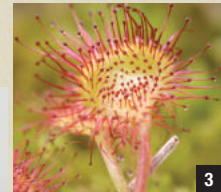
6



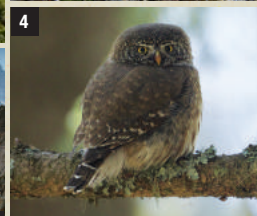
8



5



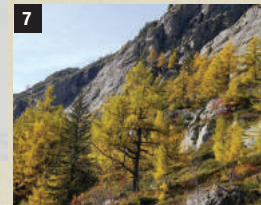
3



4



2



7

3





Espaces protégés

Certains de ces milieux et de ces espèces sont spécifiques à cette zone des Alpes, d'autres sont rares. C'est pourquoi, afin de les protéger le Massif des Aiguilles Rouges bénéficie de 2 statuts particuliers.

Le Massif des Aiguilles Rouges est un site Natura 2000

Le réseau Natura 2000 rassemble les sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique des 27 pays de l'Europe. L'ensemble du Massif des Aiguilles Rouges, avec une superficie de 9 065 hectares, fait partie de ce réseau et a été désigné comme site Natura 2000 au titre de la Directive européenne "Habitat".

La démarche Natura 2000 vise à maintenir, ou rétablir, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation. En France, la gestion de ces sites passe par la voie de la concertation à partir d'un Comité de pilotage (COFIL), qui regroupe l'ensemble des acteurs concernés par le site. Avec la structure porteuse de la démarche, ici la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, ils élaborent un Document d'objectifs (DOCOB) qui n'est pas un outil réglementaire mais un cadre d'orientation pour la gestion du site.

Natura 2000 n'est pas une "mise sous cloche" du territoire. Les activités humaines peuvent être maintenues, voire encouragées, car certaines ont un impact positif sur les espèces et les habitats.

Plusieurs dispositifs de gestion peuvent être mis en place, en concertation avec l'ensemble des acteurs, comme les contrats agri-environnementaux (pour l'activité agricole) ou les Contrats Natura 2000. Résultats d'une démarche volontaire, ils sont établis entre l'Etat et toute personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire ou ayant droit, sur des terrains inclus dans le site. Ils permettent aux contractants de mettre en œuvre des actions concrètes, rémunérées ou aidées, en faveur de la réalisation des objectifs inscrits dans le DOCOB.

Les Contrats Natura 2000 sont de deux types : les contrats forestiers et les contrats "ni agricoles, ni forestiers". Spécifiquement conçus pour la gestion des sites Natura 2000, ils sont cofinancés par le FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) et les crédits d'Etat du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.



. En tant que propriétaire dans un site Natura 2000 vous pouvez participer à la protection des milieux naturels et de leurs espèces animales et végétales !

Contactez la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
contact@cc-valleedechamonixmb.fr - 04 50 54 39 76





Les Aiguilles Rouges, le Vallon de Bérard et Carlaveyron : 3 Réserves naturelles nationales

Les Réserves naturelles nationales sont des espaces protégés par décret ministériel en vue de conserver un patrimoine naturel d'exception qui concerne aussi bien la faune, la flore, le sol, les eaux, les gisements de minéraux ou de fossiles ou un milieu naturel. Ces sites présentent une importance particulière car ils constituent un véritable cœur de nature et abritent des milieux et des espèces devenues rares ou fragiles.

Les Réserves naturelles nationales visent une protection durable des milieux et des espèces en conjuguant réglementation, connaissance, sensibilisation et gestion. Ainsi, le statut de réserve naturelle est l'un des plus forts statuts de protection en France. C'est un outil juridique avec une réglementation, propre à chaque réserve selon ses spécificités, qui peut être lié à la présence des chiens, à la cueillette, au survol, à la circulation des véhicules à moteur...

Une Réserve naturelle est aussi un laboratoire à ciel ouvert où sont menés de nombreux projets scientifiques, en réseau avec les autres espaces protégés, pour étudier et comprendre le fonctionnement des écosystèmes et notamment l'impact des changements climatiques.

Chaque réserve est dotée d'un plan de gestion, un document écrit qui fixe les enjeux, les objectifs et les actions à engager. Préparé par le gestionnaire, ce plan est discuté avec les acteurs locaux et les usagers. Il est validé par un Comité consultatif, composé des acteurs concernés par le site, puis par le Conseil national de la protection de la nature (CNPN). Le Comité consultatif suit et valide la mise en œuvre du plan de gestion.

Dans la vallée de Chamonix, trois réserves naturelles nationales ont été créées : les Aiguilles Rouges (en 1974), Carlaveyron (en 1991) et le Vallon de Bérard (en 1992). Elles forment ensemble une zone protégée continue de près de 4 420 hectares dont l'Etat a confié la gestion à Asters, Conservatoire d'Espaces naturels de Haute-Savoie.



Tout savoir sur les Réserves naturelles ▼

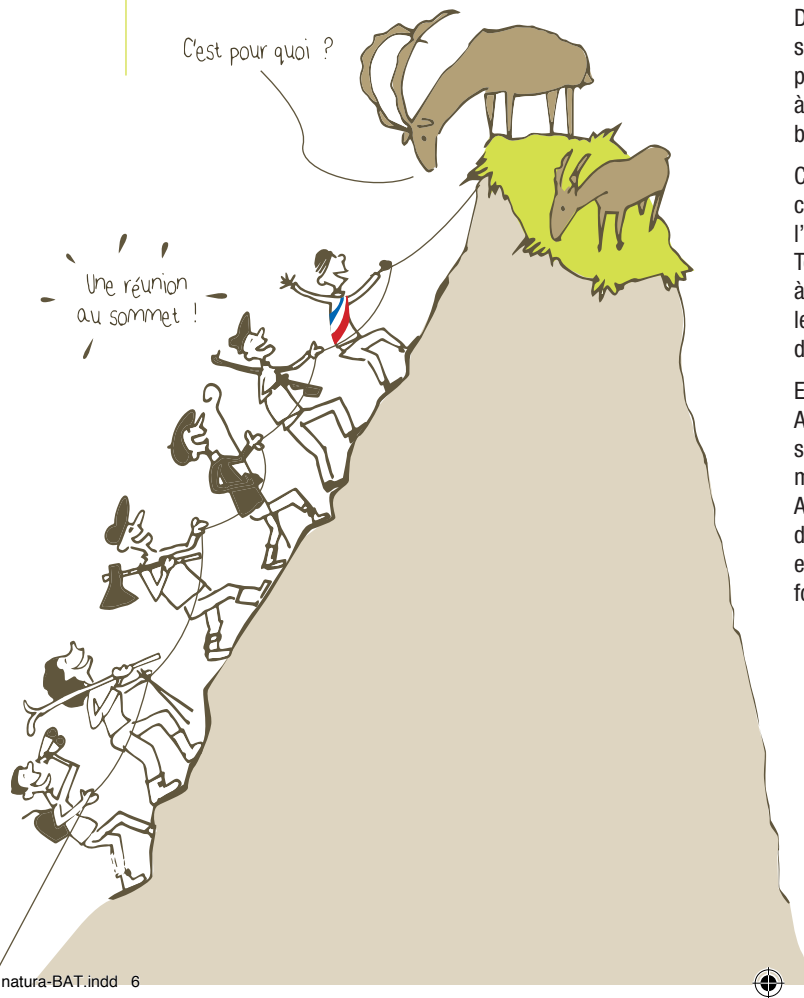


. En Haute-Savoie
asters.asso.fr

. En France
reserves-naturelles.org



1 Explication de la démarche



Dans le cadre de la démarche Natura 2000, tous les acteurs concernés par le site des Aiguilles Rouges se sont mis autour de la table pour échanger leurs points de vue, préciser leurs attentes et surtout définir ensemble les actions à mettre en œuvre pour maintenir les habitats et les espèces du site dans un bon état de conservation, tout en prenant en compte les activités humaines.

Certes, les agriculteurs, les forestiers, les propriétaires de terrains, les chasseurs, les gestionnaires des remontées mécaniques, les gestionnaires de l'environnement, les élus (...) ne voient pas tous les choses de la même façon. Tous n'ont pas les mêmes priorités mais grâce aux nombreuses discussions et à des échanges constructifs, ils sont arrivés à une liste d'actions partagée par le plus grand nombre. Cet ensemble d'actions se retrouve dans le Document d'objectif (le DOCOB) et ce fascicule en est un premier exemple.

En travaillant ensemble, les acteurs de la gestion et les utilisateurs du site des Aiguilles Rouges, la "cordée des gestionnaires", sont arrivés à une conclusion simple : la gestion des espaces naturels concerne tout le monde et tout le monde peut faire quelque chose !

Ainsi, vous, promeneurs, skieurs, grimpeurs, propriétaires, organisateurs d'événements, habitants de la vallée ou visiteurs... vous pouvez participer, en suivant des règles simples ou en comprenant mieux comment tout cela fonctionne et est géré.



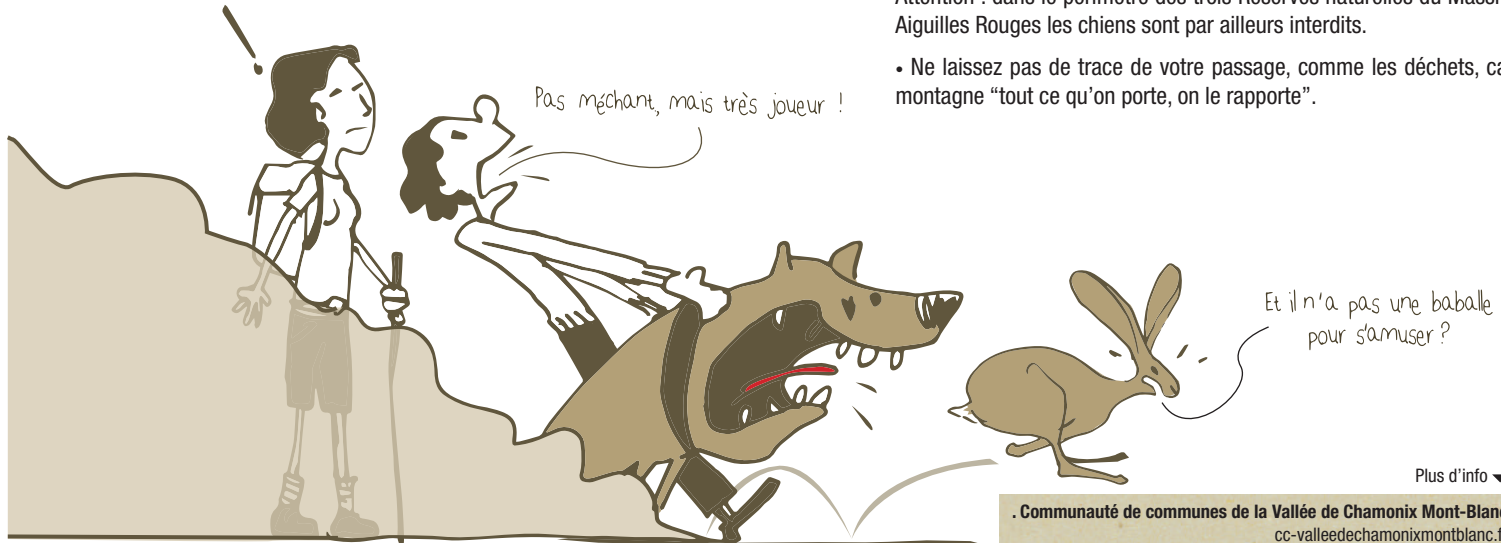
2 Evoluer en montagne en période estivale

L'été est la période idéale pour pratiquer la randonnée et ainsi découvrir la richesse des milieux montagnards, des forêts aux glaciers des sommets. Ces grands espaces sont aussi le lieu de vie de la faune sauvage.

Bien souvent on ne remarque même pas que des animaux ont pris la fuite lors de notre passage, car on ne les voit pas, et la rencontre d'un animal n'a pas toujours un impact négatif. Tout dépend de la période, du lieu, de la fréquence, de l'intensité ainsi que du type de dérangement mais le printemps et l'été restent des périodes très importantes car c'est à ce moment que naissent et sont élevés les jeunes, qui sont très vulnérables.

Pour respecter les besoins de chacun vous pouvez par exemple suivre ces quelques recommandations :

- Restez sur les sentiers et les chemins balisés, qui sont le domaine de l'homme. Les animaux peuvent s'habituer au passage des hommes sur ces axes et vous pourrez les observer discrètement, d'autant plus si vous avez une paire de jumelles.
- Surveillez et tenez votre chien en laisse. Car, même s'il est très gentil, le chien est considéré comme un prédateur par toutes les espèces. Attention : dans le périmètre des trois Réserves naturelles du Massif des Aiguilles Rouges les chiens sont par ailleurs interdits.
- Ne laissez pas de trace de votre passage, comme les déchets, car en montagne "tout ce qu'on porte, on le rapporte".



Plus d'info ▼

Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
cc-valleedechamonixmontblanc.fr

Règlementation dans les réserves naturelles
asters.asso.fr

7



Les Aiguilles Rouges

- 1 Aiguillette des Houches
- 2 Pointe noire de Pormenaz
- 3 Brévent
- 4 Aiguille de la Glière
- 5 Aiguille de la Floriaz
- 6 Aiguille du Belvédère
- 7 Buet
- 8 Aiguille de la Mesure
- 9 Aiguille de Loriaz
- 10 Vallorcine
- 11 Chamonix
- 12 Les Houches
- 13 Servoz
- - Limite du site Natura 2000 - Aiguilles Rouges







3 Evoluer en montagne en période hivernale

L'hiver, en montagne, les températures sont basses, la nourriture est rare et les déplacements dans la neige profonde sont pénibles et demandent beaucoup d'efforts. Pour survivre aux rigueurs de l'hiver, les animaux sauvages doivent économiser leur énergie. Tous ont développé des stratégies particulières pour essayer au maximum de conserver cette énergie précieuse :

- Les Chamois et les Chevreuils se parent d'un pelage épais et isolant.
- Le Tétraz-lyre et le Lagopède alpin se réfugient la nuit dans de petits igloos qui conservent une température moins froide.
- Le lièvre variable avec son pelage "blanc comme neige" cherche à se camoufler le plus possible pour ne pas avoir à bouger.

En ski hors-piste, en ski de randonnée ou en raquettes, sans le vouloir, il est possible de traverser un secteur où se réfugient certaines espèces. Notre simple passage peut les effrayer et les amener à fuir. Or cette fuite est très consommatrice d'énergie et les affaiblit.

Pour éviter le dérangement de ces espèces vous pouvez par exemple :

- Suivre les itinéraires recommandés en forêt, éviter les zones non enneigées et les lisières buissonneuses car ces endroits sont particulièrement appréciés par les espèces pour trouver leur nourriture.
- Lors de la préparation de votre parcours, vous pouvez aussi vous renseigner auprès de spécialistes pour savoir si les zones que vous allez traverser sont particulièrement sensibles.

À ce rythme,
je ne verrais
pas le printemps



Tu vois ! C'était bien
les traces d'un chamois



Oh... y a une poule aussi !



Plus d'info ▼

• Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
cc-valleedechamonixmontblanc.fr

• Une démarche mise en place par nos voisins Suisses : "Respecter c'est protéger"
respecter-cest-protoger.ch

10





4 Organiser un évènement en milieu naturel

Les territoires de montagne sont des sites de prédilection pour l'organisation d'évènements sportifs comme des trails ou des courses de ski alpinisme qui se multiplient dans le département. Pourtant, organiser une telle manifestation n'est pas simple car certains sites bénéficient d'une réglementation spécifique :

- En Réserve naturelle l'organisateur doit obtenir une autorisation ;
- En site Natura 2000, il doit réaliser une évaluation d'incidence.

Au-delà des aspects administratifs, les organisateurs doivent aussi s'interroger sur les impacts que leur évènement peut engendrer :

- D'une part sur les milieux naturels car une course peut concentrer un nombre important de participants et de spectateurs sur un laps de temps parfois long et le parcours peut traverser des zones sensibles, comme les zones humides.
- D'autre part sur les paysages car une course peut avoir un impact visuel, parfois durable, avec les traces de balisage ou la création de nouveaux sentiers.
- Enfin, sur les autres utilisateurs des espaces naturels car une course peut franchir des secteurs exploités par des agriculteurs ou des forestiers, une zone fréquentée par les chasseurs ou d'autres pratiquants de sports de pleine nature. Les territoires de montagne sont des espaces partagés. Il est donc nécessaire que toutes les pratiques soient respectées.

Certaines manifestations sportives ont mis en place des démarches environnementales intéressantes. Afin de faire connaître certaines bonnes pratiques et pour rappeler la réglementation en vigueur, un guide destiné aux organisateurs de manifestations sportives en espaces naturels a été élaboré pour le département de la Haute-Savoie.



Plus d'info ▼

Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
cc-valleedechamonixmontblanc.fr

11





5 Le milieu forestier

Les forêts de montagne sont implantées dans des pentes abruptes. Souvent difficiles d'accès, elles ne sont pas uniformes et sont la plupart du temps composées d'arbres de tailles et d'âges variés avec de jeunes pousses, des gros arbres anciens et même du bois mort. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas gérées et qu'elles sont en train de mourir. Au contraire, elles sont pleines de vie !

Qu'il soit sur pied ou au sol, le bois mort est d'ailleurs un élément essentiel au bon fonctionnement des forêts car il sert d'habitat et de nourriture à de nombreuses espèces animales et végétales. Le Pic noir par exemple va généralement choisir les arbres morts ou mourants (car colonisés par les insectes) pour creuser des cavités afin de se nourrir ou nidifier. L'année suivante, les trous creusés par ce Pic seront utilisés par les Chouettes pour nicher ou s'abriter.

Aujourd'hui on peut gérer la forêt en s'inspirant de ce que fait la nature grâce à des techniques d'aménagement forestier. La "coupe de jardinage" permet par exemple de couper des arbres choisis individuellement pour garder des arbres d'âges et de hauteurs variables. En fonction des objectifs de gestion, les forestiers peuvent aussi décider de laisser un certain nombre d'arbres morts sur pied ou au sol par unité de gestion...

Enfin, la forêt est aussi un moyen de protéger les biens et les personnes. Par exemple dans certaines forêts, les arbres peuvent être coupés à un mètre du sol et les troncs sont laissés sur place, perpendiculairement à la pente, pour arrêter les chutes de pierres.



Plus d'info ▼

. Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
cc-valleedechamonixmontblanc.fr

. Programme européen sur les forêts de protection
interreg-forets-protection.eu

. Réseau Ecologique Forestier Rhône Alpes (REFORA)
refora.online.fr

12





6 Le milieu humide

Les différentes glaciations survenues au cours des temps géologiques ont modelé le Massif des Aiguilles Rouges qui accueille de fait de nombreux milieux humides. Tous ces milieux ne bénéficient pas de la même image car si les lacs d'altitude véhiculent une image positive liée à la pureté de l'eau et aux fonctions récréatives associées, les tourbières traînent encore un peu l'image de marais insalubres, aux eaux croupissantes, peuplées de créatures malfaisantes...

Pourtant, tous ces milieux sont indispensables. Toutes les zones humides sont des réservoirs de vie qui accueillent des plantes rares et des espèces animales spécifiques, comme la Cordulie alpestre (une libellule), ou encore la Loutre, présente dans la Vallée de Chamonix. Ces habitats sont aussi fréquentés par de nombreuses espèces, comme les oiseaux ou les chauves-souris qui s'y abreuvent et s'y nourrissent.

Enfin, s'il est admis par tous que les zones humides jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau, il est moins courant de savoir que ce sont de véritables pages d'histoire. Les tourbières par exemple se forment très lentement, strate par strate, durant des millénaires. Elles piègent ainsi des particules organiques (comme les pollens) qui, une fois analysées, permettent de retracer le climat passé, la végétation de l'époque... Il en est de même de l'étude des sédiments des lacs d'altitude qui nous renseignent sur les activités humaines passées...

Ces milieux restent très fragiles. Ils demandent parfois à être entretenus pour éviter qu'ils se boisent, pour s'assurer que leur fonctionnement hydrologique n'est pas perturbé et qu'ils ne s'assèchent pas. Du fait de leur grand intérêt, certains lacs d'altitude, comme le lac du Brévent et le lac Cornu, font même l'objet d'un programme scientifique à l'échelle de l'arc alpin et du massif pyrénéen : le réseau des Lacs Sentinelles.



Plus d'info ▼

Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
cc-valleedechamonixmontblanc.fr

Réseau des lacs sentinelles
asters.asso.fr

13





7 Le milieu ouvert

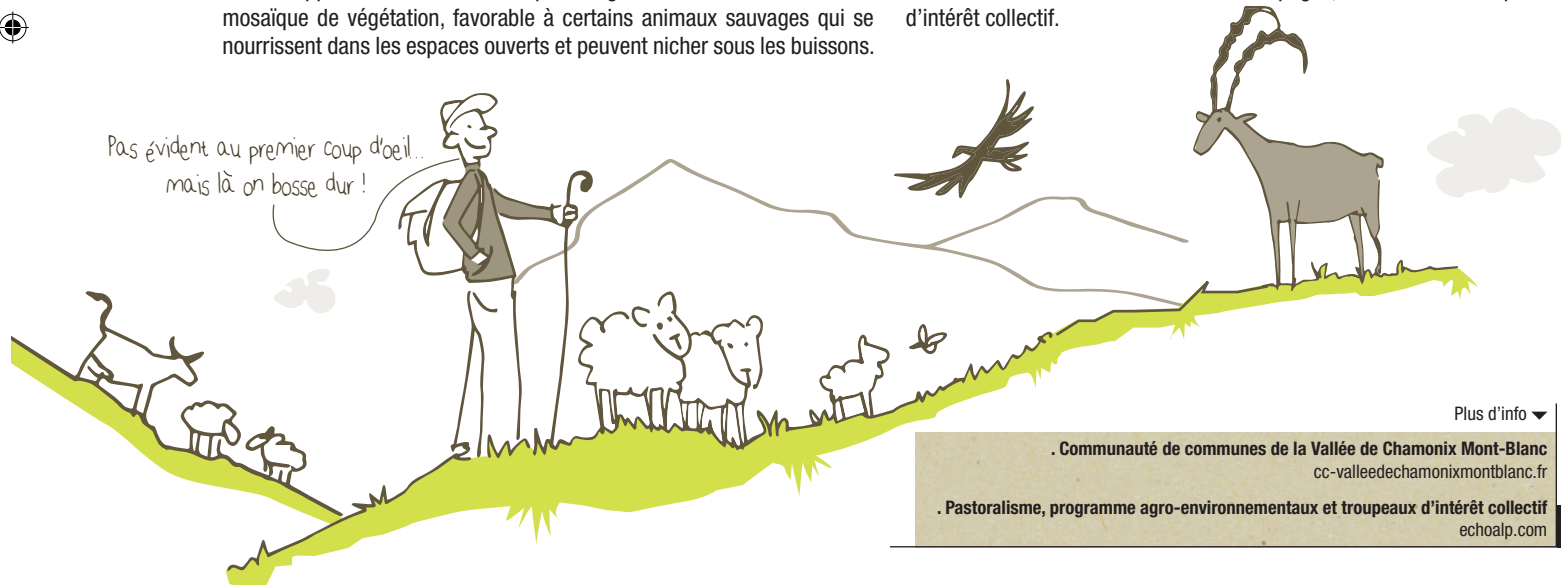
Au-delà des forêts, à l'étage subalpin, les landes et les pelouses constituent ce qu'on appelle les alpages. Composés d'une grande diversité de fleurs et abritant une faune sauvage variée, avec certaines espèces emblématiques et fragiles comme le Tétrás lyre ou le Lagopède alpin, ces alpages accueillent également pendant l'été et de façon traditionnelle les troupeaux d'animaux domestiques : vaches, chèvres, brebis...

La présence de ces troupeaux depuis des siècles et l'activité économique qui en découle ne sont pas incompatibles avec le maintien de la biodiversité, bien au contraire, car leur pâturage contribue à l'entretien des prairies. Les bouses sont un engrais naturel dont profitent aussi certains insectes. Et la force de tonte des animaux domestiques permet d'éviter le développement de certaines espèces ligneuses et de maintenir une mosaïque de végétation, favorable à certains animaux sauvages qui se nourrissent dans les espaces ouverts et peuvent nicher sous les buissons.

Tout est une question d'équilibre ! En alpage, l'herbe est une ressource précieuse pour les éleveurs. Il ne faut donc pas la gâcher. Par ailleurs, pour éviter que le troupeau ne passe dans les zones les plus sensibles, comme les zones humides, ou pour que le pâturage ne soit pas trop important sur certains secteurs, les agriculteurs peuvent établir un plan de pâturage et mettre en place des parcs ou une conduite du troupeau.

Ce fonctionnement est aussi bénéfique pour les espèces animales. Le berger qui guide son troupeau peut ainsi éviter de passer dans certaines zones pendant les périodes les plus sensibles pour la faune sauvage, comme lors de la reproduction ou de l'élevage des jeunes.

Dans la vallée de Chamonix on retrouve même des troupeaux spécialisés dans la remise en valeur de certains alpages, ce sont des Troupeaux d'intérêt collectif.



Plus d'info ▼

. Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
cc-valleedechamonixmontblanc.fr

. Pastoralisme, programme agro-environnementaux et troupeaux d'intérêt collectif
echoalp.com





8 Le milieu rocheux

La biodiversité se rencontre partout. Les milieux rocheux, comme les falaises et les éboulis, même s'ils semblent peu hospitaliers abritent aussi des espèces qui leur sont propres.

En général les plantes sont celles qui aiment les conditions "extrêmes" comme la forte insolation ou à l'inverse l'ombre permanente, les périodes de sécheresse ou à l'inverse les suintements d'eau... Lichens, algues, mousses mais aussi des fleurs (Joubarbes, Saxifrages, Potentilles) se rencontrent dans les Aiguilles Rouges. Certaines espèces animales aiment aussi les habitats dits rupestres. C'est notamment le cas de certains oiseaux comme l'Aigle royal qui niche dans les falaises.

Du fait de contraintes environnementales fortes, les falaises sont des écosystèmes fragiles. Les plantes par exemple ont souvent une croissance lente et elles produisent un nombre de graines limité ; si bien que si elles sont écrasées elles ont souvent du mal à se réinstaller.

De leur côté, beaucoup d'espèces d'oiseaux sont sensibles au dérangement. Pendant la période de nidification, si le nid est survolé ou si un grimpeur passe à proximité, cela peut causer du stress chez les adultes et modifier leur comportement. Ils risquent donc de quitter le nid plus souvent, exposant les œufs et les jeunes à la prédation. En situation de dérangement répété, les nids peuvent même être abandonnés définitivement, mettant en échec la reproduction.

Certaines espèces d'oiseaux utilisent plusieurs nids et tous ne sont pas occupés chaque année. Avant de vous engager dans une nouvelle voie d'escalade, prenez le temps de vous renseigner auprès des structures compétentes. Enfin, le survol des espaces naturels est réglementé dans la vallée de Chamonix. N'oubliez donc pas de prendre les informations nécessaires avant de pratiquer votre activité.



Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
cc-valleedechamonixmontblanc.fr

15





**VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC**



Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
101 place du triangle de l'amitié - BP91 - 74 400 Chamonix Mont-Blanc
Tél. 04 50 54 39 76 - contact@cc-valleedechamonixmb.fr

Avec le soutien de :



Remerciements Ce document est le résultat d'un travail collectif où ont été notamment impliqués l'ACCA des Houches, Asters, l'ONF et la SEA74.

Crédits photos Asters (Geoffrey Garcel, Julien Heuret, Franck Miramand, Patrick Perret, Laurent Théophile), Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (Sandrine Bottollier, Charles Gilbert)

Réalisation Contre Fish . **Illustrations** Stéphane Girel (carte) - Contre Fish . **Impression** Réalisation Juin 2015

